

Vignes en Bourgogne : 180 bénévoles recherchés pour gérer les appareils anti-grêle

Par Justine Dincher, France Bleu Bourgogne

Mercredi 22 février 2017 à 5:50



Raphaël Dubois, vigneron, va entamer sa troisième campagne en tant que bénévole. - © Droits réservés

Les vignerons bourguignons s'équipent en générateur anti-grêle. Ils recherchent 180 personnes, bénévoles, pour allumer les appareils en cas d'alerte météo.

Si vous aimez le bon vin, faites-lui honneur ! Les vignerons recherchent **180 bénévoles, du Sud-Beaujolais jusqu'à Chablis**. Ils sont en train d'équiper **la quasi-totalité de leurs parcelles avec des générateurs anti-grêle**. Il manque des bras pour s'en occuper.

90 nouveaux appareils au printemps

90 nouvelles machines vont être installées normalement en mai prochain en Bourgogne et Beaujolais. Elles s'ajouteront aux 53, déjà existantes. À ce jour, seules les vignes de Côte-d'Or, les Côtes-de-Beaune et de Nuits, ainsi que la Côte châlonnaise et le Couchois, soit 14.000 hectares de vigne, sont couverts. **45.000 hectares de vignes supplémentaires** sont donc concernées par ce déploiement.

Ces dispositifs anti-grêle permettent d'**expulser de l'iodure d'argent très haut dans le ciel** afin de faire exploser les gros grêlons en petits morceaux qui pourront fondre plus facilement. Les dégâts devraient être limités dans les vignes, avec ces appareils.

180 bénévoles pour allumer les machines

La Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne (CAVB) qui pilote le projet, recherche environ **180 personnes, d'ici le mois d'avril**, pour s'occuper bénévolement de ces appareils.

Thomas Nicolet, Directeur de la CAVB, explique la mission : *"les bénévoles seront chargés de mettre en route le générateur. Quand nous avons des alertes météo, notamment de grêle, il faut l'allumer pour que les substances puissent être envoyées dans le ciel"*.

Le CAVB compte trois bénévoles par appareil, pour se relayer si une des personnes n'est pas disponible. *"Aucune compétence n'est requise"* pour s'engager, explique Thomas Nicolet. Il faut suivre **une courte formation** pour savoir gérer l'allumage.

INTERVIEW | Thomas Nicolet, Directeur de la CAVB. Partager le son sur :

30 minutes de temps en temps

Raphaël Dubois, vigneron à Prémieux-Prissey, tient ces permanences à Nuits-Saint-George, depuis deux ans. Au printemps, il entamera sa troisième campagne. **C'est une tâche qui ne lui réclame pas trop de temps** : *"ça prend 30 minutes entre le temps de se déplacer, d'allumer, et d'y retourner pour l'éteindre. Ce n'est pas trop contraignant !"*.

Le terrain. Ce n'est pas trop contraignant !

Selon ce vigneron, **d'autres professions peuvent être concernées** par ce dispositif : "si toutes les professions agricoles se rejoignent, on pourra avoir un meilleur maillage et gagner en efficacité. Que vous soyez maraîcher, horticulteur, céréalier, vous pouvez vous aussi tirer bénéfice de ce dispositif !"

REPORTAGE | Raphaël Dubois est bénévole depuis deux ans. Partager le son sur :

► **La Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne (CAVB)** à Beaune : 03 80 25 00 25.